

**Soutien à Caddie :
la Région s'engagera pour favoriser la reprise
de cette entreprise alsacienne emblématique**

Alertée depuis plusieurs jours sur la situation critique de l'entreprise Caddie, la Région Grand Est souhaite que cette enseigne alsacienne emblématique fasse l'objet d'un plan de reprise aux meilleures conditions.

Auditionnées ce jour par Boris Ravignon, Vice-Président de la Région Grand Est en charge de l'économie, les organisations syndicales ont échangé sur les perspectives de la société mise en redressement judiciaire.

Le plan de cession de la société prévoit une limite de dépôt des offres le 15 février prochain préalablement à l'audience au tribunal fixée la semaine suivante.

Les marques d'intérêt manifestées par plusieurs repreneurs potentiels amènent à privilégier une reprise au terme de la période d'observation en évitant une liquidation.

Dans cette situation exceptionnelle, Jean Rottner, Président de la Région Grand Est et Boris Ravignon ont proposé d'apporter le concours de la Région Grand Est à la même hauteur que l'Etat.

Cette aide exceptionnelle devrait permettre de conduire l'entreprise alsacienne jusqu'à l'audience de fin février. Elle souhaite assurer aux salariés une transition la plus favorable possible.

CONTACT PRESSE

Julie Saucède – 06 74 08 42 30 – presse@grandest.fr – julie.saucede@grandest.fr